

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

DU 24 octobre 2017

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL du 24 octobre 2017

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PREFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
3514/2017	23/10/2017	Modifiant l'arrêté N°2017/794 du 13 mars 2017 modifié portant délégation de signature à Monsieur Jean-Etienne SZOLLOSI, Directeur des Migrations et de l'Intégration.	4
3515/2017	24/10/2017	Modifiant l'arrêté N°2017/793 du 13 mars 2017 modifié portant délégation de signature à Monsieur Philippe MOËLO, Directeur de la Citoyenneté et de la Légalité.	6
3516/2017	24/10/2017	Modifiant l'arrêté N°2017/2215 du 9 juin 2017 portant délégation de signature en matière d'exécution budgétaire et comptable à Monsieur Philippe MOËLO, Directeur de la Citoyenneté et de la Légalité.	8



PREFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE

A R R E T E N° 2017/ 3514
modifiant l'arrêté n° 2017/794 du 13 mars 2017 modifié
portant délégation de signature à M. Jean-Etienne SZOLLOSI,
Directeur des Migrations et de l'Intégration



Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et la région Ile-de-France ;
- VU** le décret du 24 février 2017 nommant M. Laurent PREVOST, Préfet du Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2017/794 du 13 mars 2017 modifié portant délégation de signature à M. Jean-Etienne SZOLLOSI, Directeur des Migrations et de l'Intégration ;
- VU** l'arrêté du 27 janvier 2017 portant organisation de la Préfecture et des sous-préfectures du Val-de-Marne ;
- VU** la décision d'affectation en date du 16 mars 2017 de M. Pascal VIDOT, attaché d'administration de l'Etat, en qualité de chef du pôle asile, à compter du 20 mars 2017 ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : L'article 3 de l'arrêté n° 2017/794 du 13 mars 2017 modifié, portant délégation de signature à **M. Jean-Etienne SZOLLOSI**, Directeur des Migrations et de l'Intégration, est complété comme suit :

Par ailleurs, en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Jean-Etienne SZOLLOSI**, délégation de signature est donnée à **M. Pascal VIDOT**, chef du pôle asile, afin de signer pour les dossiers relevant des compétences de ce pôle, les convocations ainsi que toutes correspondances nécessaires à l'instruction des dossiers.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017/794 du 13 mars 2017 modifié demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur des Migrations et de l'Intégration sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 23 octobre 2017

Le Préfet

Laurent PREVOST



PREFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET
DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTRIELLE

A R R E T E N° 2017/ 3515
modifiant l'arrêté n° 2017/793 du 13 mars 2017 modifié
portant délégation de signature à Monsieur Philippe MOËLO,
Directeur de la citoyenneté et de la légalité



Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et la région Ile-de-France ;
- VU** le décret du 24 février 2017 nommant M. Laurent PREVOST, Préfet du Val de Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2017/793 du 13 mars 2017 modifié, portant délégation de signature à Monsieur Philippe MOËLO, Directeur de la citoyenneté et de la légalité ;
- VU** l'arrêté du 27 janvier 2017 portant organisation de la Préfecture et des sous-préfectures du Val-de-Marne ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général de la Préfecture :

A R R E T E

ARTICLE 1er : L'article 2 de l'arrêté n° 2017/793 du 13 mars 2017 modifié, portant délégation de signature à M. Philippe MÖELO, Directeur de la citoyenneté et de la légalité, est modifié comme suit :

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Philippe MÖELO** la délégation donnée à l'article 1^{er} ci-dessus, sera exercée par **Madame Christille BOUCHER**, Directrice de la circulation et de la délivrance des titres.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Philippe MÖELO** et de **Madame Christille BOUCHER**, la délégation donnée à l'article 1^{er} ci-dessus, sera exercée, pour les affaires relevant de leur mission ou bureau respectif par :

- **Mme Florence BELBOL**, Attachée, Chef du Bureau du Contrôle de Légalité et de l'Intercommunalité, et en son absence ou en cas d'empêchement par :
 - **Mme Laila SAJID EL HARRAB**, Attachée, adjointe au Chef de Bureau ;

- **M. Arnaud GUYADER**, Attaché principal, Chef du Bureau du Contrôle Budgétaire et des Dotations de l'Etat ;

- **M. Michel DUPUY**, Attaché principal, Chef du Bureau de la Réglementation Générale et des Elections, et en son absence ou en cas d'empêchement par :
 - **Mme Mireille BOUTAU**, Secrétaire Administratif de classe exceptionnelle, adjointe au Chef de Bureau.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017/793 du 13 mars 2017 modifié demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur de la citoyenneté et de la légalité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 24 octobre 2017

Le Préfet

Laurent PREVOST



PREFET DU VAL DE MARNE

SECRETARIAT GENERAL

MISSION DU PILOTAGE BUDGETAIRE
ET DE LA PERFORMANCE

A R R E T E N° 2017/ 3516
modifiant l'arrêté n° 2017/2215 du 9 juin 2017
portant délégation de signature en matière d'exécution budgétaire et comptable
à Monsieur Philippe MOËLO,
Directeur de la citoyenneté et de la légalité



Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et la région Ile-de-France ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret du 24 février 2017 nommant M. Laurent PREVOST, Préfet du Val de Marne ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2017/2215 du 9 juin 2017 portant délégation de signature en matière d'exécution budgétaire et comptable à Monsieur Philippe MOËLO, Directeur de la citoyenneté et de la légalité ;
- VU** l'arrêté du 27 janvier 2017 portant organisation de la Préfecture et des sous-préfectures du Val-de-Marne ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général de la préfecture :

A R R E T E :

ARTICLE 1er : L'article 2 de l'arrêté n° 2017/2215 du 9 juin 2017, portant délégation de signature en matière d'exécution budgétaire et comptable à Monsieur Philippe MÖELO, Directeur de la citoyenneté et de la légalité, est modifié comme suit :

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Philippe MÖELO**, la délégation donnée à l'article 1^{er} ci-dessus, sera exercée par **Madame Christille BOUCHER**, Directrice de la circulation et de la délivrance des titres.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Philippe MÖELO** et de **Madame Christille BOUCHER**, la délégation donnée à l'article 1^{er} ci-dessus, sera exercée, pour les affaires relevant de leur bureau respectif par :

- **M. Arnaud GUYADER**, Attaché principal, Chef du Bureau du Contrôle Budgétaire et des Dotations de l'Etat ;

- **M. Michel DUPUY**, Attaché principal, Chef du Bureau de la Réglementation Générale et des Elections, et en son absence ou en cas d'empêchement par :
- **Mme Mireille BOUTAU**, Secrétaire Administratif de classe exceptionnelle, adjointe au Chef de Bureau.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2017/2215 du 9 juin 2017 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur de la citoyenneté et de la légalité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 24 octobre 2017

Le Préfet

Laurent PREVOST

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD